



**MANGER  
DEMAIN**

L'alimentation durable en **Wallonie**

Avec le soutien de  
la



**Wallonie**

PARTIE V

## ÉTAT DES LIEUX DE L'ALIMENTATION DURABLE EN WALLONIE

### ACTEURS PUBLICS : DE L'ALIMENTATION DURABLE

# TABLE DES MATIÈRES

1. PROVINCES	4
A. L'ALIMENTATION DURABLE EN PROVINCE DE HAINAUT	5
B. L'ALIMENTATION DURABLE EN PROVINCE DE LUXEMBOURG	6
C. L'ALIMENTATION DURABLE EN PROVINCE DE NAMUR	7
D. L'ALIMENTATION DURABLE EN PROVINCE DU BRABANT WALLON	8
E. L'ALIMENTATION DURABLE EN PROVINCE DE LIÈGE	8
2. SUPRA-COMMUNAUX	9
A. GROUPES D'ACTION LOCALE	9
B. AGENCES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL	12
C. INTERCOMMUNALES DE GESTION DES DÉCHETS	16
D. AUTRES INTERCOMMUNALES	18
3. COMMUNES	21



# I. PROVINCES

La Wallonie est composée de 5 provinces : Hainaut, Luxembourg, Namur, Liège et Brabant wallon. Ces instances sont des entités fédérées, tout comme l'est la Fédération Wallonie-Bruxelles, la Région wallonne ainsi que les communes. Les entités fédérées sont tenues de respecter les politiques et lois approuvées à un niveau de pouvoir qui leur est supérieur. Par exemple, les provinces devront respecter les arrêtés d'exécution, décrets et ordonnances des communautés et régions, qui elles-mêmes doivent respecter les lois et arrêtés royaux pris au niveau de l'état fédéral. En revanche, les provinces ne devront pas tenir compte des règlements communaux qui concerne, eux, une politique plus locale (mais les communes devront respecter les règlements provinciaux).

Qui dit entité fédérée dit partage de pouvoir et donc de compétences. Si l'Etat belge gère certaines compétences au niveau national, l'intérêt de l'existence de toutes ces instances politiques est de déléguer les compétences qui le peuvent à l'échelle territoriale. Pour les provinces, ces compétences sont assez libres puisqu'elles disposent d'une « autonomie » provinciale. C'est-à-dire qu'elles peuvent, en cohérence avec les décisions d'autorités supérieures, agir sur toute une série de matières jugées d'ordre provincial : cela dépend donc de la gestion quotidienne et du contexte. Il n'est donc pas rare que les provinces traitent de thématiques touchant de près ou de loin à l'agriculture et l'alimentation.

## POUR ASSURER LA GESTION DES SERVICES PROVINCIAUX, IL Y A :

- Le Gouverneur : il représente la province et les autorités supérieures. Il préside le Collège provincial. Il veille au maintien de l'ordre et de la tranquillité.
- Le Collège provincial (pouvoir exécutif) : est composé de six élus parmi les membres du Conseil. Il assure la gestion journalière des intérêts provinciaux et contrôle le budget des communes.
- Le Conseil provincial (pouvoir législatif) : est composé de membres élus tous les 6 ans. Son rôle est d'adopter les règlements provinciaux, les ordonnances de police et d'approuver le budget provincial.

## LES 5 PROVINCES SONT ACTIVES DANS LE GREEN DEAL CANTINES DURABLES.



[Province du Brabant Wallon](#) : Gouverneur : Gilles Mahieu

[Province du Hainaut](#) : Gouverneur : Tommy Leclercq

[Province de Namur](#) : Gouverneur : Denis Mathen

[Province de Luxembourg](#) : Gouverneur : Oliver Schmitz

[Province de Liège](#) : Gouverneur : Hervé Jamar



## A. L'ALIMENTATION DURABLE EN PROVINCE DE HAINAUT

A l'échelle de la Province, plusieurs structures sont actives en matière d'alimentation durable :

### HAINAUT DÉVELOPPEMENT (AGENCE DE DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA PROVINCE DE HAINAUT)

- Propose aux producteurs et entrepreneurs actifs dans le secteur (agro)alimentaire (TPE/PME) une série de services : subsides, accompagnements individuel et collectif, promotion, soutien aux circuits-courts, etc. ([En savoir plus](#)).
- Recense les producteurs et transformateurs du territoire grâce à l'outil [« Hainaut Terre de Goûts »](#).
- Participe activement à des projets en matière d'alimentation, notamment le projet transfrontalier [Filière AD-T](#), le projet [EAL<sup>2</sup>](#) (des métiers pour une alimentation durable) et le projet [« AD Cœur du Hainaut »](#) (soutenu par la Wallonie dans le cadre de l'appel à projet relocalisation).
- Mène un projet de Hall Relais Agricole à Seneffe : Locali'Farm Hainaut ([En savoir plus sur les Halls Relais Agricoles](#)).

### CENTRES DE RECHERCHES ET DE FORMATION DE LA PROVINCE DE HAINAUT

- **Le CREPA (Centre pour la Recherche, l'Économie et la Promotion Agricole)** qui participe à l'exécution des politiques provinciales en matière d'agriculture. Parmi ses missions, le CREPA assure la promotion des produits locaux et l'accompagnement de producteurs, réalise des recherches, expérimentations et formations ([En savoir plus](#)).
- **Le CARAH (Centre pour l'Agronomie et pour l'Agro-industrie de la Province de Hainaut)** est l'ASBL des services agricoles de la Province de Hainaut. Centre de formation professionnel agréé par la Région wallonne, le CARAH propose différentes formations via son département horticulture (formations agricoles et horticoles) et via sa ferme expérimentale et pédagogique ([En savoir plus](#)).

### HAINAUT ENSEIGNEMENT - PROXIAL

Via le projet Proxial, la Province de Hainaut souhaite, à travers les établissements scolaires, mener une transition vers une alimentation plus durable au menu des cantines. Pour y parvenir, Proxial accompagne concrètement les écoles dans leurs démarches de durabilité ([En savoir plus](#)).

Proxial est signataire du Green Deal Cantines Durables en tant que facilitateur ([Voir la fiche d'engagements](#)).

### HAINAUT VIGILANCE SANITAIRE (HAINAUT ANALYSES)

Cette structure est un laboratoire qui fait partie de la Régie provinciale [« Hainaut Analyses »](#).

Ce laboratoire est entre autres actif en matière de sécurité alimentaire puisqu'il réalise des contrôles qualité des produits alimentaires.

### OBSERVATOIRE DE LA SANTÉ DU HAINAUT

Cette structure est active en matière de santé publique et de promotion de la santé : un domaine étroitement lié à l'alimentation. [L'observatoire](#) collabore avec plusieurs organismes de sensibilisation à l'alimentation (les Centres Locaux de Promotion de la Santé, les services de Promotion de la Santé à l'Ecole et les mutualités). Plus concrètement l'OSH est membre du Réseau des Acteurs Wallons pour une Alimentation Durable ([RAWAD](#)) et d'Agroecology In Action ([AIA](#)) et développe des projets tels que « [AD-In](#) » et l'exposition « [Planet Market](#) ».

La Province de Luxembourg est active depuis de nombreuses années et à travers de nombreux projets, en matière d'alimentation durable.



## B. L'ALIMENTATION DURABLE EN PROVINCE DE LUXEMBOURG

Depuis 2019, le Conseil provincial a adopté une résolution visant à devenir le territoire d'une alimentation saine, durable et équilibrée. Pour atteindre cet objectif, une cellule alimentation durable et un comité de pilotage, riche d'expertises et d'expériences de terrain, ont été mis en place au sein de la Province. Pour ce faire, différents axes de travail ont été mis en place.

### 1. Suivi de Cantines durables en province de Luxembourg

Il s'agit d'un accompagnement visant à former les cantines à une alimentation saine, durable et équilibrée. Par ailleurs, l'Institution a pour objectif de faire évoluer ses propres cantines vers plus de durabilité, progressivement, de manière cohérente et uniforme, notamment en travaillant l'approvisionnement. C'est pourquoi la Province ainsi que les cantines provinciales sont signataires du Green Deal Cantines Durables ([voir la fiche d'engagements](#)).

### 2. Sensibilisation du grand public à l'alimentation durable

Afin de rendre l'alimentation durable accessible à tous, la Province communique vers le grand public lors d'événements et développe des supports pédagogiques mettant en avant les acteurs du territoire.

### VOICI LES PROJETS PHARES PROVINCIAUX :

- **Terroirlux** : cette plateforme créée par la Province a pour objectif de répertorier les producteurs et artisans locaux ainsi que les points de vente de leurs produits. La base de données est à consulter sur [luxembourg-belge.be](http://luxembourg-belge.be)
- **Projet Interreg « Filière AD-T »** pour le développement de la filière agro-alimentaire durable transfrontalière. La Province de Luxembourg fait partie intégrante de ce projet. A ce titre, elle accompagne les projets de TPE/PME (agro)alimentaire dans leur développement vers un modèle plus durable.
- **A deux pas de chez moi** : dans sa promotion des circuits-courts, la Province a lancé une grande campagne pour encourager les citoyens à se tourner vers les produits locaux en matière d'alimentation mais aussi dans d'autres domaines.
- **Un potage pour tous à 10h** : pour encourager les collations saines et durables, la Province, a lancé un appel à participation aux écoles du territoire pour subventionner des projets de collation-soupe ! ([En savoir plus](#))



## C. L'ALIMENTATION DURABLE EN PROVINCE DE NAMUR

La Province de Namur est signataire du Green Deal Cantines Durables en tant qu'autorité politique ([voir la fiche d'engagements](#)) mais également via l'inscription de plusieurs cellules thématiques dans la démarche en tant que facilitateurs. Cela reflète la volonté et l'organisation interne de la Province dans laquelle de nombreux échanges et projets intraprovinciaux s'organisent.

Parmi les écoles provinciales, deux forment les futurs acteurs de l'alimentation : l'école provinciale d'agronomie et des sciences de Ciney ([EPASC](#)) et l'école hôtelière provinciale de Namur ([EHPN](#)).

**PLUSIEURS CELLULES INTERAGISSENT AU SERVICE DE LA PROMOTION D'UNE ALIMENTATION ÉQUILIBRÉE ET DURABLE :**

### L'ADMINISTRATION DE LA SANTÉ PUBLIQUE ET DE L'ACTION SOCIALE ET CULTURELLE (ASPASC)

Elle travaille d'une part sur le médico-social et d'autre part sur la culture et les loisirs.

Le [Domaine Provincial de Chevetogne](#), à titre d'exemple, fait partie de cette administration provinciale. Il y a également différents services qui traitent plus particulièrement de thèmes en lien avec une alimentation durable :

- **La Cellule Promotion de la Santé** : développe un programme « attitudes saines ». Elle est également signataire du Green Deal Cantines Durables ([voir la fiche d'engagements](#)).
- **Le Département de la Santé scolaire (PSE/PMS)** : propose des animations sur l'équilibre alimentaire et la durabilité, notamment dans le cadre du programme Agenda 21 scolaire ([En savoir plus](#)).
- **Distri-denrées** : récupère et distribue, notamment via d'autres structures telles que les CPAS, des denrées alimentaires (non périssables mais aussi des produits frais et surplus de production – [En savoir plus](#)).
- Les services provinciaux collaborent également avec les **Centre Locaux de Promotion de la Santé (CLPS)**

### LA CELLULE ENVIRONNEMENT

Elle est inscrite comme facilitateur au Green Deal Cantines Durables afin d'accompagner les cantines scolaires, dont le personnel de cuisine, dans leur transition ([voir engagements](#)).

### L'OFFICE PROVINCIAL AGRICOLE

L'Office provincial agricole ([OPA](#)), rattaché à l'administration de l'environnement et des services techniques (AEST), est une structure qui œuvre au développement d'une agriculture durable de qualité. L'OPA réalise de nombreuses analyses dans ses laboratoires en ce sens.



## D. L'ALIMENTATION DURABLE EN PROVINCE DU BRABANT WALLON

La Province du Brabant wallon s'est engagée en février 2020 en signant le Green Deal Cantines Durables. L'objectif, via cet engagement, est d'épauler les 13 institutions d'enseignement provinciales dans une transition vers une alimentation plus durable.

### AU NIVEAU DES INSTITUTIONS ACTIVES SUR LE TERRITOIRE PROVINCIAL, DEUX SORTENT DU LOT :

- **ASBL BWAQ (Brabant Wallon Agro Qualité)** : cette structure à l'échelle de la Province propose aux producteurs différents services de consultance pour les aider dans la gestion de leurs activités.
- **Made in BW (dépend de BWAQ)** : est un projet provincial créé en concertation avec le GAL Culturalité en Hesbaye brabançonne en vue d'aider au développement des productions locales. Pour ce faire, Made in BW joue le rôle d'interface logistique en acheminant les produits locaux vers des points de ventes et acheteurs (en restauration hors domicile) : c'est un outil de regroupement de l'offre locale. Pour renforcer son action, Made in BW s'est également inscrit dans le Green Deal en vue de fournir les collectivités, et l'asbl fait également partie du réseau Empreinte BW ([En savoir plus](#)).

La Province du Brabant wallon et Cap Innove ont par ailleurs été retenus dans le cadre de l'appel à projet relocalisation pour renforcer et étendre cet outil logistique Made In BW ([En savoir plus sur le projet](#)).



## E. L'ALIMENTATION DURABLE EN PROVINCE DE LIÈGE

La Province de Liège est également signataire du Green Deal Cantines Durables. L'objectif de cette inscription était d'amorcer la dynamique pour donner l'impulsion nécessaire aux cantines provinciales. Dans ce cadre, 25 cantines sont suivies pour la Province dans le cadre de leur inscription au Green Deal ([voir la fiche d'engagements](#)).

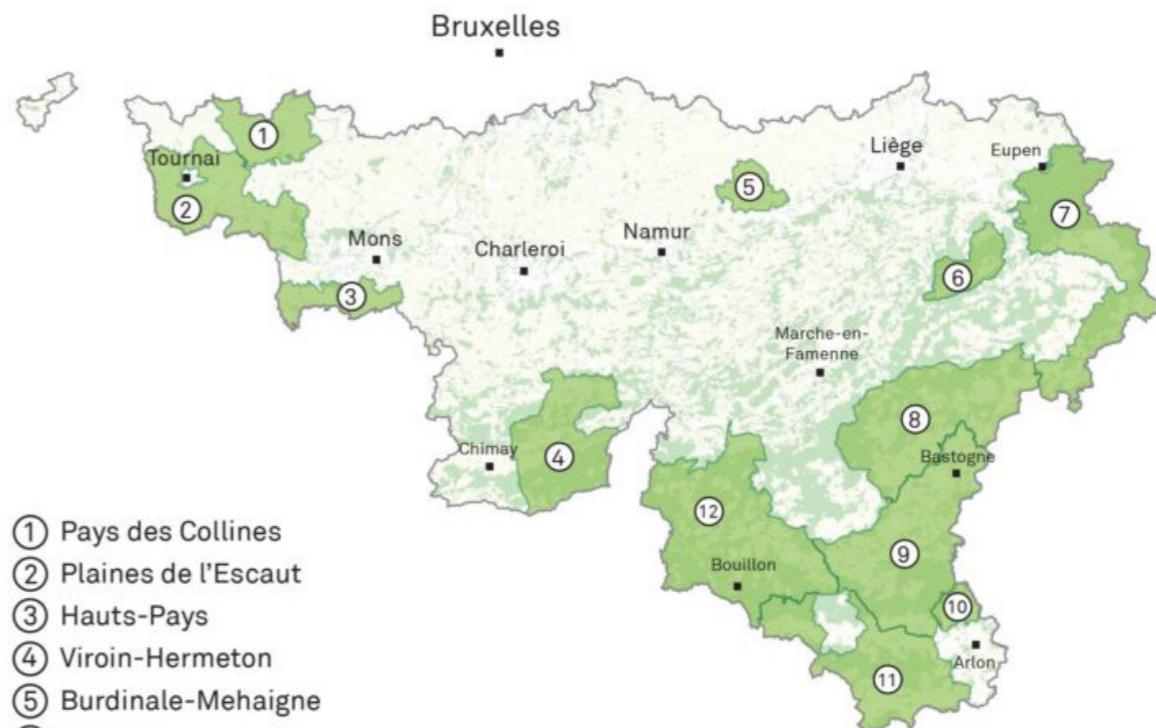
### A L'ÉCHELLE DE LA PROVINCE, PLUSIEURS STRUCTURES SONT ACTIVES EN MATIÈRE D'ALIMENTATION DURABLE :

- **Le CPL-Promogest** : Centre Provincial Liégeois de Promotion et Gestion en Agriculture asbl, est une structure provinciale qui promeut l'agriculture, accompagne les producteurs (formation, encadrement, consultance, etc.) et depuis peu, fournit l'ensemble des cantines de la Province. ([En savoir plus](#)).
- **Le CPL Vegemar** : Centre provincial liégeois de Productions végétales et maraîchères est un centre de recherche et d'expérimentation implanté à Waremme qui a pour objectif de développer des modes de production davantage respectueux de l'environnement et au plus proche des attentes des acheteurs/mangeurs. ([En savoir plus](#)).
- **La Conserverie solidaire de la Province de Liège** : propose des formations et sensibilise aux techniques de conservation grâce à un camion aménagé et mobile. L'objectif ? Mettre à disposition des acteurs, tant producteurs et projets citoyens en maraîchage, un outil de transformation qui permette de respecter les normes AFSCA et de conserver les surplus de production. ([En savoir plus](#)).
- **La miellerie mobile et les ruchers didactiques** : tout comme la conserverie, il s'agit d'un atelier mobile qui est mis à disposition des apiculteurs pour l'extraction du miel ([En savoir plus](#)). En la matière, nous sommes également que la Province de Liège dispose également de ruchers didactiques ([En savoir plus](#)).



## 2. SUPRA-COMMUNAUX

### A. PARCS NATURELS DE WALLONIE



- ① Pays des Collines
- ② Plaines de l'Escaut
- ③ Hauts-Pays
- ④ Viroin-Hermeton
- ⑤ Burdinale-Mehaigne
- ⑥ Sources
- ⑦ Hautes Fagnes-Eifel
- ⑧ Deux Ourthes
- ⑨ Haute-Sûre Forêt d'Anlier
- ⑩ Vallée de l'Attert
- ⑪ Gaume
- ⑫ Ardenne méridionale

**Source :** <https://www.parcsnaturelsdewallonie.be/les-parcs-naturels/>



**EN SAVOIR PLUS SUR LES MISSIONS GÉNÉRALES ET PROJETS PORTÉS PAR LES PARCS NATURELS : [ICI](#).**



## PROVINCE DU HAINAUT

### PARC NATUREL DU PAYS DES COLLINES (PNPC)

Couvre le territoire suivant : 3 villages d'Ath et les communes de Flobecq, Frasnes-lez-Anvaing, Ellezelles, Mont de l'Enclus. Total de la superficie : 233 km<sup>2</sup> (pour 26.125 habitants).

Parmi les projets : Le PNPC a notamment édité un guide des producteurs locaux et est opérateur d'un projet retenu dans le cadre de [l'appel à projet relocalisation](#).

### PARC NATUREL DES PLAINES DE L'ESCAUT (PNPE)

Couvre le territoire suivant : Tournai, Rumes, Brunehaut, Antoing, Péruwelz, Beloeil, Bernissart. Total de la superficie : 465 km<sup>2</sup> (pour 101.500 habitants)

Parmi les projets : le « Mois du goût », le jury des fins gourmets, les projets ECORURABLE et le projet Filière AD-T.

### PARC NATUREL DES HAUTS-PAYS (PNHP)

Couvre le territoire suivant : Colfontaine, Dour, Frameries, Honnelles, Quévy, Quiévrain. Total de la superficie : 157 km<sup>2</sup> (pour 20.000 habitants)



## PROVINCE DE LUXEMBOURG

### PARC NATUREL DES DEUX OURTHES (PNDO)

Couvre le territoire suivant : Bertogne, Gouvy, Houffalize, La Roche-en-Ardenne, Tennevile, Sainte-Ode. Total de la superficie : 760 km<sup>2</sup> (pour 22.500 habitants).

Développe actuellement peu d'actions en lien avec l'alimentation et l'agriculture.

Le Parc propose toutefois un accompagnement en gestion différenciée des espaces verts aux communes du territoire.

### PARC NATUREL DE L'ARDENNE MÉRIDIONALE (PNAM)

Ce parc naturel est à cheval sur les Provinces de Namur et Luxembourg. C'est notamment pour ce type de dynamique que dans son accompagnement la Cellule Manger Demain a redessiné les 5 territoires. Les communes de la Province de Luxembourg incluses dans ce parc sont : Bertrix, Bouillon, Daverdisse, Herbeumont, Paliseul et Wellin (elles s'ajoutent aux communes namuroises : Bièvre, Gedinne et Vresse-sur-Semois). Total de la superficie : 945 km<sup>2</sup> (pour 36.000 habitants).

Parmi les projets, la mise en place d'ateliers de transformation des produits locaux (découpe, fromagerie, etc.) et le développement de vergers haute-tige et fruiticulture.

### PARC NATUREL HAUTE SÛRE FORêt D'ANLIER (PNHSFA)

Couvre le territoire suivant : Bastogne, Vaux-sur-Sûre, Fauvillers, Habay, Martelange, Léglise, Neufchâteau. Total de la superficie : 833 km<sup>2</sup> (pour 39.000 habitants).

Parmi les projets : des formations en permaculture mais également la mise en place d'un Programme Alimentaire Territorial sur le territoire du Parc naturel (projet retenu dans le cadre de [l'appel à projet relocalisation](#)).

### PARC NATUREL DE LA VALLÉE DE L'ATTERT (PNVA)

Couvre le territoire de la commune d'Attert. Total de la superficie : 70 km<sup>2</sup> (pour 5.000 habitants).

Parmi les projets, le projet « Génération Terre » qui vise à accompagner les agriculteurs volontaires dans la réduction des pesticides.

### PARC NATUREL DE GAUME (PNDG)

Couvre le territoire suivant : Virton, Meix-devant-Virton, Florenville, Rouvroy, Musson, Etalle, Tintigny, Aubange, Saint-Léger. Total de la superficie : 581 km<sup>2</sup> (pour 44.000 habitants).

Parmi les projets : DIVERSI'GAUME (en collaboration avec la coopérative agricole de Gaume).



## PROVINCE DE NAMUR

### PARC NATUREL VIROIN-HERMETON (PNVH)

Couvre le territoire suivant : Couvin, Viroinval et Philippeville. Total de la superficie : 484 km<sup>2</sup> (pour 28.791 habitants).

### PARC NATUREL DE L'ARDENNE MÉRIDIONALE (PNAM)

Ce parc naturel est à cheval sur les Provinces de Namur et Luxembourg. C'est notamment pour ce type de dynamique que dans son accompagnement la Cellule Manger Demain a redessiné les 5 territoires. Les communes de la Province de Namur incluses dans ce parc sont : Bièvre, Gedinne et Vresse-sur-Semois (elles s'ajoutent aux communes luxembourgeoises Bertrix, Bouillon, Daverdisse, Herbeumont, Paliseul et Wellin). Total de la superficie : 945 km<sup>2</sup> (pour 36.000 habitants).

Parmi les projets, la mise en place d'ateliers de transformation des produits locaux (découpe, fromagerie, etc.) et le développement de vergers haute-tige et fruiticulture.



## PROVINCE DE LIÈGE

### PARC NATUREL BURDINALE-MEHaigne (PNBM)

Couvre le territoire suivant : Braives, Burdinne, Héron et Wanze. Total de la superficie : 110 km<sup>2</sup> (pour 15.000 habitants).

### PARC NATUREL DES SOURCES (EN SAVOIR PLUS)

Couvre le territoire suivant : Spa et Stoumont. Total de la superficie : 148 km<sup>2</sup> (pour 13.648 habitants).

### PARC NATUREL HAUTES FAGNES EIFEL (EN SAVOIR PLUS)

Couvre le territoire suivant : Amel, Baelen, Büllingen, Bütgenbach, Burg-Reuland, Eupen, Jalhay, Malmedy, Raeren, Saint-Vith, Stavelot, Waimes. Total de la superficie : 720 km<sup>2</sup> (pour 16.000 habitants).

## B. GROUPES D'ACTION LOCALE



Carte des Groupes d'Action Locale - 2014 - 2020



Source : <https://www.reseau-pwdr.be/sites/default/files/Carte%20GAL%20impression%20%28m%C3%A0j%20mars%202017%29.pdf>



EN SAVOIR PLUS SUR LES MISSIONS GÉNÉRALES ET PROJETS PORTÉS PAR LES GAL : [ICI](#). LA CELLULE D'ANIMATION ET DE COORDINATION DES 20 GAL WALLONS EST NOTAMMENT MEMBRE DU COLLÈGE WALLON DE L'ALIMENTATION DURABLE (VOIR LA COMPOSITION DU CWAD).



## PROVINCE DU HAINAUT



### GAL DE L'ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE

Le GAL est à cheval sur les Provinces de Namur et de Hainaut. Couvre les communes de Gerpinnes, Walcourt, Mettet et Florennes, Gerpinnes étant situé sur la Province de Hainaut ([En savoir plus](#)).

Ce GAL a 4 missions principales : accompagnement des cantines, rôle de facilitateur vis-à-vis des producteurs (plateforme logistique via Coopesem), aide à l'installation et sensibilisation à l'alimentation durable.

### GAL DE LA BOTTE DU HAINAUT

Couvre les communes de Chimay, Froidchapelle, Sivry-Rance, Beaumont et Momignies ([En savoir plus](#)).

Celui-ci a notamment pour objectifs de soutenir la diversification de l'agriculture et de favoriser la pisciculture extensive.

### GAL DES PLAINES DE L'ESCAUT

Couvre les communes de Antoing, Beloeil, Bernissart, Brunehaut, Péruwelz et Rumes. A la différence du Parc, le GAL ne couvre pas le territoire de Tournai ([En savoir plus](#)).

Parmi les projets, le GAL anime le réseau « Consommons local », assure l'organisation de marchés du terroir et d'ateliers culinaires, met à disposition un véhicule frigorifique sur demande et accompagne les cantines dans l'introduction de produits locaux au menu.

### GAL PAYS DES 4 BRAS

Le GAL est à cheval sur les Provinces de Hainaut et du Brabant wallon. Il couvre les communes de Les Bons Villers, Villers-La-Ville et Genappe (Les Bons Villers étant situé dans le Hainaut). ([En savoir plus](#))

Dans le domaine de l'agriculture, ce GAL travaille sur le développement des circuits-courts, le développement de filières (ex. plantes médicinales) et le soutien aux activités de transformation et propose pour ce faire, des formations spécifiques.



## PROVINCE DE LUXEMBOURG



### GAL ARDENNE MÉRIDIONALE

Tout comme le Parc, le GAL Ardenne Méridionale est à cheval sur les Provinces de Luxembourg et Namur. Les communes de la Province de Luxembourg incluses dans le GAL sont : Bertrix, Bouillon, Daverdisse, Herbeumont, Paliseul et Wellin (elles s'ajoutent aux communes namuroises : Bièvre, Gedinne et Vresse-sur-Semois). ([En savoir plus](#)).

### GAL HAUTE SÛRE FORÊT D'ANLIER

Couvre le même territoire que le Parc Naturel du même nom à savoir les communes de Bastogne, Fauvillers, Habay, Léglise, Martelange, Neufchâteau et Vaux-Sur-Sûre ([En savoir plus](#)).

### GAL NOV'ARDENNE

Couvre les communes de Libin, Tellin, Saint-Hubert et Libramont-Chevigny ([En savoir plus](#)).

Parmi les projets : création d'un groupement d'employeurs agricoles et d'un GAC, mise en place de formations à destination des agriculteurs et accompagnement. Participation au projet Circul'Ardenne.

## GAL PAYS DE L'OURTHE

Couvre les communes de Durbuy, Érezée, Houffalize, Hotton, La-Roche-En-Ardenne, Manhay et Rendeux ([En savoir plus](#)).

Parmi les projets, le GAL assure la promotion et soutient la commercialisation des produits locaux. En ce sens, le GAL est partenaire du projet [relocalisation « ¼ de la Wallonie en circuits-courts »](#). Par ailleurs, le GAL est également partenaire du Collectif Développement Cantines Durables et assure l'accompagnement d'écoles qui souhaitent mener une transition vers une alimentation durable.

## GAL PN DE GAUME

Tout comme le Parc Naturel de Gaume, le GAL couvre les communes de Florenville, Tintigny, Meix-Devant-Virton, Virton, Rouvroy, Saint-Léger, Musson, Aubange et Étalle ([En savoir plus](#))

## GAL ROMANA

Le GAL est à cheval sur les Provinces de Luxembourg et Namur. Il couvre les communes de Marche-en-Famenne, Nassogne et Rochefort (Rochefort étant situé dans le namurois) ([En savoir plus](#)).

Parmi les projets : la structuration de l'aide alimentaire sur le territoire du GAL et l'innovation en milieu rural via le Smart Farming.



## PROVINCE DE NAMUR

## GAL ARDENNE MÉRIDIONALE

Tout comme le Parc, le GAL Ardenne Méridionale est à cheval sur les Provinces de Luxembourg et Namur. Les communes de la province de Namur incluses dans le GAL sont : Bièvre, Gedinne et Vresse-sur-Semois (elles s'ajoutent aux communes luxembourgeoises : Bertrix, Bouillon, Daverdisse, Herbeumont, Paliseul et Wellin) ([En savoir plus](#)).

## GAL CONDROZ-FAMENNE

Couvre les communes de Ciney, Hamois, Havelange et Somme-Leuze ([En savoir plus](#)).

Parmi les projets, le Gal participe à l'[un des projets relocalisation](#) soutenu par la Wallonie « Création d'un Conseil de Politique Alimentaire en milieu rural et concrétisation de la politique alimentaire territoriale à travers la création de 2 filières locales ».

## GAL DE L'ENTRE-SAMBRE-ET-MEUSE

Le GAL est à cheval sur les Provinces de Namur et de Hainaut. Couvre les communes de Gerpinnes, Walcourt, Mettet et Florennes, Gerpinnes étant situé sur la Province de Hainaut ([En savoir plus](#)).

Ce GAL a 4 missions principales : accompagnement des cantines, rôle de facilitateur vis-à-vis des producteurs (plateforme logistique via Coopesem), aide à l'installation et sensibilisation à l'alimentation durable. Par ailleurs, le GAL est également partenaire du Collectif Développement Cantines Durables et assure l'accompagnement d'écoles qui souhaitent mener une transition vers une alimentation durable.

## GAL MEUSE@CAMPAGNES

Le GAL est à cheval sur les Provinces de Namur et Liège. Il couvre les communes de Andenne, Fernelmont et Wasseiges (Wasseiges étant situé sur la Province de Liège) ([En savoir plus](#)).

## GAL ROMANA

Le GAL est à cheval sur les Provinces de Luxembourg et Namur. Il couvre les communes de Marche-en-Famenne, Nassogne et Rochefort (Rochefort étant situé dans le namurois) ([En savoir plus](#)).

Parmi les projets : la structuration de l'aide alimentaire sur le territoire du GAL et l'innovation en milieu rural via le Smart Farming.

## GAL PAYS DES TIGES ET CHAVÉES

Couvre les communes de Assesse, Gesves et Ohey ([En savoir plus](#)).

Parmi les projets, le Gal participe à l'[un des projets relocalisation](#) soutenu par la Wallonie « Création d'un Conseil de Politique Alimentaire en milieu rural et concrétisation de la politique alimentaire territoriale à travers la création de 2 filières locales ».



## PROVINCE DU BRABANT WALLON

## GAL CULTURALITÉ EN HESBAYE BRABANÇONNE

Couvre les communes de Beauvechain, Hélécine, Incourt, Jodoigne, Orp-Jauche, Perwez et Ramillies ([En savoir plus](#)).

Parmi les projets : un répertoire des producteurs et produits locaux, un réseau de « Fermes accueillantes » à la découverte du métier d'agriculteur, une journée de promotion de l'agriculture durable « c'est planté près de chez vous » et un projet de valorisation de l'orge local via les brasseries proches.

## GAL PAYS DES 4 BRAS

Le GAL est à cheval sur les Provinces de Hainaut et du Brabant wallon. Il couvre les communes de Les Bons Villers, Villers-La-Ville et Genappe (Les Bons Villers étant situé dans le Hainaut) ([En savoir plus](#)).

Parmi les projets : un centre de formation aux produits du terroir (meunerie), une épicerie collaborative avec des produits en vrac et un projet de développement d'une filière de plantes médicinales.



## PROVINCE DE LIÈGE

## GAL 100 VILLAGES 1 AVENIR

Couvre les communes de Bullingen, Butgenbach, Amel, Saint-Vith et Burg-Reuland ([En savoir plus](#)).

## GAL BURDINALE-MEHAGNE

Couvre les communes de Braives, Wanze, Héron et Burdinne ([En savoir plus](#)).

## GAL ENTRE VESDRE ET GUEULE

Couvre les communes de Eupen, Lontzen et Raeren ([En savoir plus](#)).

## GAL JESUISHESBIGNON.BE

Couvre les communes de Amay, Berloz, Donceel, Faimes, Fexhe-Le-Haut-Clocher, Geer, Oreye, Remicourt, Verlaine, Villers-Le-Bouillet et Waremme ([En savoir plus](#)).

## GAL MEUSE@CAMPAGNES

Le GAL est à cheval sur les Provinces de Namur et Liège. Il couvre les communes de Andenne, Fernelmont et Wasseiges (Wasseiges étant situé sur la province de Liège) ([En savoir plus](#)).

## GAL PAYS DES CONDRUSES

Couvre les communes de Marchin, Modave, Clavier, Tinlot, Nandrin, Anthisnes et Ouffet ([En savoir plus](#)).

## GAL PAYS DE HERVE

Couvre les communes de Aubel, Herve, Limbourg, Olne, Pepinster, Plombières, Thimister Clermont et Welkenraedt ([En savoir plus](#)).

## C. AGENCES DE DÉVELOPPEMENT LOCAL

Les ADL participent au développement économique de territoire de moins de 40.000 habitants.

Parfois active sur le territoire d'une commune, et parfois de plusieurs, les ADL seront dans ce diagnostic considérées comme des structures supra-communales.

Les ADL sont agréées par la Wallonie : elles peuvent donc bénéficier des fonds pour couvrir une partie des activités qu'elles mènent. Les missions qui leurs sont confiées sont assez larges et toujours en lien avec le développement local et les acteurs du territoire. C'est pourquoi, bon nombre d'entre elles travaillent à la valorisation des produits locaux du territoire.

A CET EFFET, PLUSIEURS ADL ONT NOTAMMENT SIGNÉ LE GREEN DEAL CANTINES DURABLES.



### PROVINCE DU HAINAUT

- ADL d'Anderlues ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL d'Ath ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL de Bernissart ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL de Braine-le-Comte ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))  
→ L'ADL EST SIGNATAIRE DU GREEN DEAL CANTINES DURABLES,  
DÉCOUVREZ SES ENGAGEMENTS.
- ADL de Colfontaine ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL de Comines-Warneton ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL d'Ellezelles ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL d'Enghien ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL de Frameries ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL de Sivry-Rance ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL de Soignies ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL Thuin ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))



### PROVINCE DE NAMUR

- ADL d'Anhée ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL Bièvre/Vresse-sur-Semois ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL de Ciney ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL de Dinant ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL de Rochefort ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL de Sambreville ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL de Walcourt ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))



### PROVINCE DU BRABANT WALLON

- ADL de Perwez ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))



### PROVINCE DE LIÈGE

- ADL d'Ans ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL d'Awans ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL Berloz-Donceel-Faimes-Geer ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL de Braives ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL de Comblain-au-Pont ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))  
→ L'ADL EST SIGNATAIRE DU GREEN DEAL CANTINES DURABLES,  
DÉCOUVREZ SES ENGAGEMENTS.
- ADL de Dison ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL de Flémalle ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL d'Engis ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL d'Héron ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL de Marchin ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))



### PROVINCE DE LUXEMBOURG

- ADL d'Aubange ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL de Bastogne ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL Bertrix-Bouillon-Herbeumont-Paliseul ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL de Durbuy ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL de Florenville ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL Tintigny-Habay-Etalle ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL Houffalize/La-Roche-en-Ardenne ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL Leglise-Fauvillers-Martelange/Vaux-sur-Sûre ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))

- ADL de Neupré ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL Plombières-Lontzen-Welkenraedt ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL de Villers-le-Bouillet ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL de Visé ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL de Wanze ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))
- ADL de Waremme ([En savoir plus sur les actions de cette ADL](#))

## D. INTERCOMMUNALES DE GESTION DES DÉCHETS



### PROVINCE DU HAINAUT

#### IPALLE :

Couvre les communes de Comines, Mouscron, Estaimpuis, Pecq, Celles, Tournai, Rumes, Brunehaut, Antoing, Péruwelz, Bernissart, Beloeil, Leuze-en-Hainaut, Frasnes-lez-Anvaing- Mont-de-l'Enclus, Ellezelles, Flobecq, Lessines, Ath, Chièvres, Brugelette, Silly, Enghien, Lobbes, Thuin, Beaumont, Sivry-Rance, Froidechapelle, Chimay, Momignies ([En savoir plus](#)).



#### HYGEA (MONS-BORINAGE-CENTRE)

Couvre les communes de Binche, Boussu, Colfontaine, Dour, Ecaussinnes, Erquelinnes, Estinnes, Frameries, Hensies, Honnelles, Jurbise, Le Roeulx, Manage, Merbes-le-Château, Mons, Morlanwelz, Quaregnon, Quévy, Quiévrain, Saint-Ghislain, Seneffe et Soignies ([En savoir plus](#)).

#### TIDI (CHARLEROI)

Couvre les communes de Aiseau-Presles, Anderlues, Chapelle-lez-Herlaimont, Charleroi, Châtelet, Courcelles, Farceniennes, Fleurus, Fontaine-l'Evêque, Gerpinnes, Ham-sur-Heure/Nalinnes, Les Bons Villers, Montigny-le-Tilleul et Pont-à-Celles ([En savoir plus](#)).



### PROVINCE DE LUXEMBOURG

#### IDELEX ENVIRONNEMENT

Couvre l'ensemble du territoire luxembourgeois ([En savoir plus](#)).



### PROVINCE DE NAMUR

#### BEP ENVIRONNEMENT

Couvre l'ensemble des communes de la Province de Namur ([En savoir plus](#)).

Outre ses missions dans la collecte des déchets, le BEP participe au développement de projets collectifs regroupant producteurs et artisans.



### PROVINCE DU BRABANT WALLON

#### IN BW

Couvre l'ensemble des communes de la Province du Brabant Wallon ([En savoir plus](#)).

Particularité : outre ses missions de gestion des déchets, l'IC a lancé en partenariat avec Cap Innove le projet ID2FOOD dont l'essence est de soutenir l'entrepreneuriat dans le secteur agro-alimentaire, notamment en matière de développement de technologies. Pour les entrepreneurs qui souhaitent se lancer, un accompagnement individualisé est possible.



### PROVINCE DE LIÈGE

#### INTRADEL

Couvre l'ensemble des communes liégeoises à l'exception de 11 communes (Lierneux, Stoumont, Stavelot, Trois-Ponts, Malmedy, Waimes, Bütgenbach, Büllingen, Amel, Sankt-Vith, Burg-Reuland). ([En savoir plus](#)).

#### IDELEX ENVIRONNEMENT

Pour la Province de Liège, couvre les communes de Lierneux, Stoumont, Stavelot, Trois-Ponts, Malmedy, Waimes, Bütgenbach, Büllingen, Amel, Sankt-Vith, Burg-Reuland). ([En savoir plus](#)).

## E. AUTRES INTERCOMMUNALES

Ci-dessous sont mentionnées les intercommunales qui, dans leurs missions ou projets, travaillent plus étroitement sur l'alimentation. Toutefois, si vous souhaitez connaître les autres, nous vous invitons à [consulter la liste des IC wallonnes](#).



### PROVINCE DU HAINAUT

- **L'Intercommunale d'Etudes et de Gestion** (Mouscron – Comines – Estaimpuis) a parmi ses secteurs d'activité prioritaires l'agroalimentaire, qui est l'un des plus gros pourvoyeurs d'emploi dans la Région. Après avoir accueilli le pôle de compétence du Forem, Mouscron s'est positionné pour devenir un pôle d'excellence agroalimentaire en Région wallonne. L'IEG a notamment développé le Laboratoire S.H.A. (Service d'Hygiène Alimentaire) et le Marché International Mouscronnois (8000 m<sup>2</sup> dédiés aux métiers de bouche).
- **L'IDETA (Agence de développement territorial)** dont la stratégie est en ligne avec le projet de territoire « Wallonie picarde 2025 » (cf. infra). Celui-ci a notamment identifié le secteur agro-alimentaire comme un secteur stratégique en termes d'emploi local. L'IDETA pilote notamment le projet Food'Wapi, vers un écosystème des circuits-courts en Wallonie picarde. En juillet 2020 : sur initiative de l'un de ses membres, le Conseil de développement de Wallonie picarde souhaite lancer un groupe de travail sur l'autonomie alimentaire en Wallonie picarde.
- **IDEA, Intercommunale de Développement Economique et d'Aménagement du Cœur du Hainaut**, gère une zone d'activité économique spécialisée dans l'agro-alimentaire à Manage et investit le secteur par la porte d'entrée de l'économie circulaire (dons alimentaires, traitement des déchets alimentaires).

Dans le cadre de l'élaboration du plan d'actions du territoire "Cœur du Hainaut à l'horizon 2050", l'IDEA et Hainaut développement souhaitent mettre en place un groupe de travail sur la thématique de "l'autonomie alimentaire". Ce groupe de travail rassemblera des représentants de chaque maillon de la filière alimentaire (production, transformation, distribution et consommation), ainsi que des porteurs de projets et forces vives du territoire. Le [projet](#) a été retenu dans le cadre de l'appel à projet relocalisation.



### PROVINCE DE LUXEMBOURG

- **VIVALIA** : Intercommunale de soins de santé qui apporte une attention toute particulière à l'offre alimentaire : que ce soit pour le personnel, les patients ou résidents. Vivalia est signataire du Green Deal Cantines durables ([voir la fiche d'engagements](#))



### PROVINCE DE LIÈGE

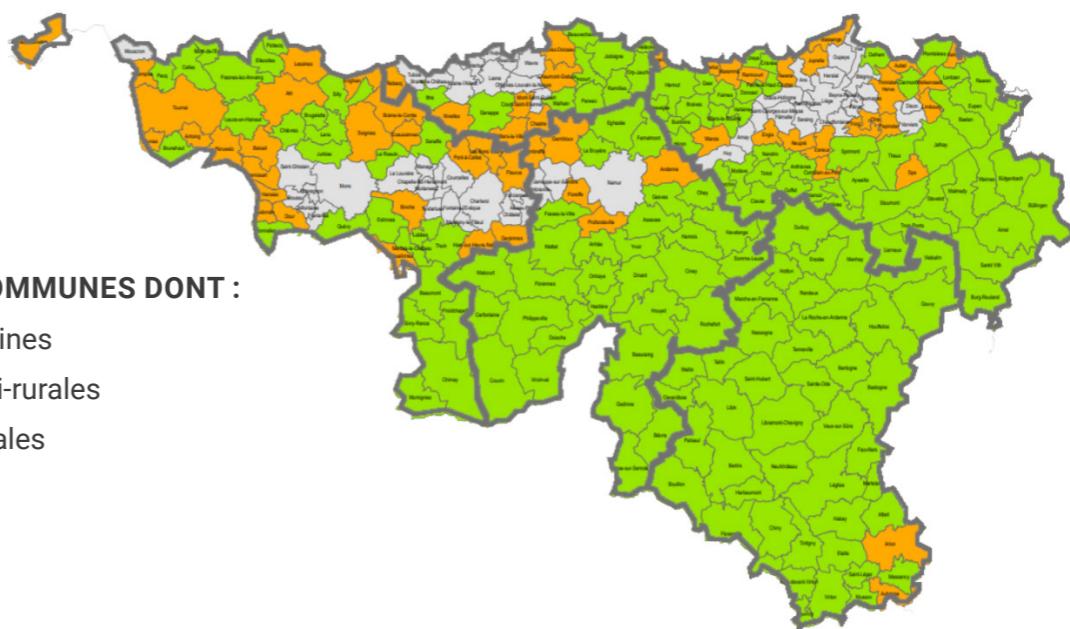
- **ISOSL** : Intercommunale de soins spécialisés de Liège. Assure la préparation des repas de crèches et écoles liégeoise. ISOSL est signataire du Green Deal Cantines durables ([voir la fiche d'engagements Green Deal Cantines Durables](#)).



## 3. COMMUNES

La Wallonie est composée de 262 communes réparties sur les 5 provinces : parmi celles-ci on constate que les territoires des Provinces sont plus ou moins ruraux ou urbanisés. Cela a évidemment un impact sur les chiffres qui sont présentés ci-après car une province dont la densité de la population est plus ou moins faible aura sur son territoire plus ou moins d'ADL (les ADL sont actives sur des territoires de moins de 40.000 habitants). En fonction du nombre de communes rurales, semi-rurales et urbaines, il y aura plus ou moins d'actions en développement rural. Ainsi de suite.

Une commune est considérée comme rurale si la densité de population est inférieure à 200 habitants/km<sup>2</sup>.



#### 5 PROVINCES, 262 COMMUNES DONT :

- 33 communes urbaines
- 82 communes semi-rurales
- 147 communes rurales



Source : FWR

Tout comme les provinces, les communes sont des entités fédérées : c'est-à-dire qu'elles obéissent aux décisions prises par des autorités supérieures mais qu'elles peuvent également exercer, en accord avec celles-ci, des politiques locales.

Les communes sont donc compétentes sur toute une série de thématiques qui traitent de la vie et de l'intérêt communal : culte, environnement, agriculture, aménagement du territoire, urbanisme, sports, mobilité, enseignement, etc.

Pour assurer la gestion des communes, il y a :

- **le Bourgmestre** : assure la gestion journalière. Il est le représentant de l'ordre et de la Police. Il préside le Collège Communal et signe les règlements communaux ;
- **le Collège communal** : il est composé du Bourgmestre et des échevins qui assurent l'exécution des décisions communales ;
- **le Conseil communal** : assure la fonction législative de la vie communale. Les règlements et décisions y sont discutées et votées, y compris le budget.

Notamment en matière d'Alimentation Durable ou d'Environnement, les communes possèdent de nombreux leviers d'actions : il s'agit de plans communaux stratégiques dans lesquels les communes inscrivent leurs actions. Par ailleurs, pour les communes dont le territoire est couvert par les actions d'un Parc Naturel, d'un GAL et/ou d'une ADL les actions peuvent être mutualisées pour plus de synergies entre les acteurs locaux et a fortiori plus de résultats.

Vous l'aurez compris, les communes sont des acteurs essentiels en matière de politiques environnementales et de durabilité. Les décrets du 27 juin 2013 précisent d'ailleurs que « le Gouvernement arrête toutes les mesures qu'il estime nécessaires pour encourager l'adoption de stratégies de développement durable au niveau local » dit-on dans le nouvel outil proposé aux communes par l'UVCW [« Focus sur la commune – 186 fiches pour une bonne gestion communale »](#). Dans celui-ci, sont expliqués l'ensemble [des outils mobilisables](#) en matière de développement durable :

- Plan stratégique communal transversal (PST) et plan de cohésion sociale (PCS)
- Plan communal de développement durable
- Opération de développement rural (ODR), Programme communal de développement rural (PCDR) et Commission locale de développement rural (CLDR)
- Plan d'action en matière d'énergie durable (PAED) et signature de la Convention des Maires
- Plan Communal de Développement de la Nature (PCDN) ;
- Commission consultative communale d'aménagement du territoire et de mobilité (CCATM)
- Etc.

Les communes peuvent également s'engager dans des projets annexes, par exemple via l'obtention du label « commune du commerce équitable » (CDCE), via la signature de chartes (Green Deal Cantines Durables ou autre), via la signature du Pacte de Milan, etc.



#### LÉGENDE :

**GDCD = GREEN DEAL CANTINES DURABLES**

**CDCE = COMMUNE DU COMMERCE ÉQUITABLE**

HAINAUT	LUXEMBOURG	NAMUR	B. WALLON	LIÈGE
69 communes	44 communes	38 communes	27 communes	84 communes
20 signataires GDCD. Soit 29%	16 signataires GDCD. Soit 36%	15 signataires GDCD. Soit 39%	6 signataires GDCD. Soit 22%	13 signataires GDCD. Soit 15%
5 CDCE, dont 2 aussi GDCD	14 CDCE, dont 6 aussi GDCD	3 CDCE, dont 1 aussi GDCD	3 CDCE, dont 2 aussi GDCD	14 CDCE, dont 1 aussi GDCD
Pacte Milan Charleroi	/	/	/	Pacte Milan Liège et arrond. de Verviers
Cittaslow <sup>1</sup> 5 communes	/	/	/	Cittaslow 1 communes
Conv. Maires 46 communes. Soit 67%	Conv. Maires 32 communes. Soit 73%	Conv. Maires 38 communes. Soit 100%	Conv. Maires 15 communes. Soit 56%	Conv. Maires 58 communes. Soit 69%
PCDN 28 soit 41%	PCDN 11 soit 25%	PCDN 16 soit 42%	PCDN 11 soit 41%	PCDN 26 soit 31%
ODR/PCDR 28 communes Soit 41%	ODR/PCDR 34 communes Soit 77%	ODR/PCDR 26 communes Soit 68%	ODR/PCDR 9 communes Soit 33%	ODR/PCDR 29 communes Soit 35%
PCS (PST) 64 communes Soit 93%	PCS (PST) 31 communes Soit 70%	PCS (PST) 31 communes Soit 82%	PCS (PST) 19 communes Soit 70%	PCS (PST) 61 communes Soit 73%
Communes touchées par une ADL : 12 Soit 17%	Communes touchées par une ADL : 24 Soit 55%	Communes touchées par une ADL : 5 Soit 13%	Communes touchées par une ADL : 1 Soit 4%	Communes touchées par une ADL : 21 Soit 25%
GAL 19 communes couvertes. Soit 28%	GAL 35 communes couvertes. Soit 80%	GAL 19 communes couvertes. Soit 50%	GAL 11 communes couvertes. Soit 40%	GAL 52 communes couvertes. Soit 62%

<sup>1</sup><http://cittaslow.be>

A la lecture de ce tableau, on peut constater que les plans de cohésion sociale sont un levier d'actions très fréquemment utilisés par les autorités communales. Leur objectif est de réduire la précarité et les inégalités en favorisant l'accès effectif de tous aux droits fondamentaux et contribuer à la construction d'une société solidaire et coresponsable pour le bien-être de tous.

D'un point de vue du développement rural et de la couverture des territoires par des agences de développement local, c'est sans surprise la Province de Luxembourg qui remporte la palme.

Cela reflète de toute évidence la réalité de terrain puisque la Province de Luxembourg est essentiellement constituée de communes rurales (2 sont semi-rurales) et à faible densité d'habitants. A contrario, il n'est pas étonnant de constater la plus faible couverture dans les zones plus urbanisées.

En matière d'alimentation durable, près de 80 autorités politiques se sont engagées dans le Green Deal Cantines Durables. Par ailleurs, la Province de Liège, avant-gardiste en la matière, est également le premier territoire sur lequel des communes ont décidé de signer le Pacte de Milan. En Belgique, les villes signataires sont rares. Or, depuis 2018 à Liège un panel d'acteurs se sont engagés : la ville de Liège et ensuite les 20 communes de l'arrondissement de Verviers.

